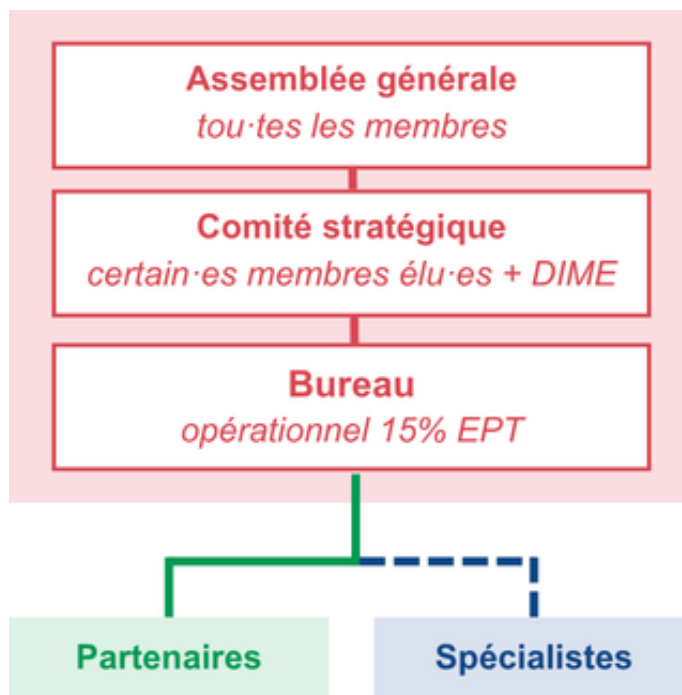


Organes association



Organes association et autres groupes d'intérêts

Entité	Fonction	Composition	Rôles et tâches
Assemblée générale des membres	Organe fondateur Pouvoir décisionnel	Tous les membres	> Gestion et organisation associative > Élection du comité stratégique > Validation des budgets
Comité stratégique	Organe stratégique	Représentants des différents types de membres	> Supervision du bureau > Validation stratégique des objectifs et des prestations
Bureau	Organe opérationnel	Deux personnes	> Propositions d'objectifs et budgets > Gestion opérationnelle

Partenaires	Autres appuis	ACF Asso. régionales et Agglo. Écoles et recherche Associations spécialisées	> Relai de communication > collaboration événements > Diffusion des outils > Appui méthodologique
Vivier de connaissances	Appui expertise cantonale	Délégué·es de services (ou sections) cantonaux	> Transmission d'infos et outils > Réponse aux questions spécifiques

Spécialistes	Proposition de prestations d'accompagnement	Entreprises Associations spécialisées Centres de recherche	> Création de contenu et outils > Apport d'expertise > Prestations "durabilité"
---------------------	---	--	---

Selon statuts : les spécialistes peuvent être membres, mais n'ont qu'une voix consultative en assemblée générale. Ils ne peuvent pas intégrer le comité.